VOUS POUVEZ OBTENIR COPIES DES ARTICLES QUI VOUS INTÉRESSENT DANS LES SOMMAIRES EN VOUS ADRESSANT À:
(METTRE ICI LES COORDONNÉES DU GROUPE LOCAL)

% Attac %

Année 2 - n° 14
Janvier 2002



LES COURRIELS 288 À 295 DE DÉCEMBRE 2001

ALCA
- n° 294 – (§6) – 24/12/2001

Amérique du Sud
- n° 289 – (§5) – 07/12/2001

Argentine
- n° 291 – (§2) – 14/12/2001
- n° 293 – (§5) – 21/12/2001
- n° 294 – (§1) – 24/12/2001
- n° 294 – (§3) – 24/12/2001

Canada
- n° 288 – (§2) – 04/12/2001

Chômage
- n° 290 – (§5) – 11/12/2001

Corée
- n° 288 – (§3) – 04/12/2001

Dette
- n° 292 – (§1) – 18/12/2001
- n° 294 – (§2) – 24/12/2001
- n° 294 – (§5) – 24/12/2001

Droit du Travail
- n° 293 – (§2) – 21/12/2001

Economie internationale
- n° 291 – (§1) – 14/12/2001

Energie
- n° 292 – (§4) – 18/12/2001

Environnement
- n° 292 – (§1) – 18/12/2001

Europe
- n° 291 – (§4) – 14/12/2001

FMI
- n° 293 – (§4) – 21/12/2001
- n° 294 – (§4) – 24/12/2001

Gênes et New York
- n° 288 – (§5) – 04/12/2001

Labels sociaux
- n° 295 – (§4) – 28/12/2001

Mondialisation
- n° 290 – (§3) – 11/12/2001
- n° 291 – (§3) – 14/12/2001
- n° 295 – (§1) – 28/12/2001

Normes sociales
- n° 290 – (§4) – 11/12/2001
- n° 290 – (§2) – 11/12/2001

OGM
- n° 292 – (§3) – 18/12/2001
- n° 295 – (§3) – 28/12/2001

OMC
- n° 289 – (§3) – 07/12/2001
- n° 293 – (§6) – 21/12/2001

Paradis fiscaux
- n° 289 – (§2) – 07/12/2001

Sécurité alimentaire
- n° 292 – (§2) – 18/12/2001

Services
- n° 289 – (§4) – 07/12/2001

Talibans
- n° 288 – (§4) – 04/12/2001

Taxe Tobin
- n° 293 – (§3) – 21/12/2001

Terrorisme
- n° 288 – (§1) – 04/12/2001

Transnationales
- n° 289 – (§1) – 07/12/2001
- n° 290 – (§1) – 11/12/2001

Un autre monde
- n° 291 – (§5) – 14/12/2001

Vivendi
- n° 295 – (§2) – 28/12/2001



Illustration : P. Varalli

Dans ce numéro :

Chômage et Bénéfices des entreprises	1
La Taxe Tobin est-elle applicable uniquement à l'Europe ?	3
D'Attac Argentine au reste du monde	6
Vivendi en Croisade Musicale	7

Sommaire :

- **Chômage et Bénéfices des Entreprises**

« ...L'augmentation remarquable du chômage est présentée d'une façon qui donne l'impression qu'une espèce de malédiction mythologique ou de châtiment biblique s'abat sur nous... »

- **La Taxe Tobin est-elle applicable uniquement à l'Europe ?**

« ...Nous ne discuterons pas ici de la nécessité sur le plan général de la taxe Tobin, ni de sa faisabilité technique... »

- **D'attac Argentine au reste du monde**

« ...Nous sommes partie prenante d'une importante mobilisation... »

- **Vivendi en croisade musicale**

« ...Fausse note dans le mariage entre l'industrie musicale et l'armée... »

CHÔMAGE ET BÉNÉFICES DES ENTREPRISES (N°290)

Par Xavier Caño Tamayo

C'est durant les premiers jours de novembre qu'a eu lieu le premier Forum Mondial de l'Emploi. Dans ce cadre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a annoncé qu'à la fin de 2002, 24 millions d'emplois auront disparu en incluant ceux qui ont été éliminés jusqu'à maintenant. L'agence de l'ONU attribue l'augmentation de la destruction des emplois à l'aggravation de la crise économique causée par les attentats terroristes aux États Unis. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a de plus lancé l'avertissement que ceci coûtera cher aux pays du Sud et que des millions de personnes seront plus vulnérables à la pauvreté.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

L'augmentation remarquable du chômage est présentée d'une façon qui donne l'impression qu'une espèce de malédiction mythologique ou de châtiment biblique s'abat sur nous comme si le sous-emploi était irrémédiable et que ce qui donne lieu à la destruction des emplois ne provenait pas de causes concrètes et de raisons connues jusqu'aux noms et prénoms. Et évidemment, devant un châtiment biblique, il semble bien qu'il ne reste que la supplique et la prière pour que les choses n'aillent pas plus mal. Cependant il existe des issues. Et la première, indispensable, consiste par-dessus tout à nommer les choses par leur nom.

Les médias ont annoncé que la menace de récession des derniers mois occasionne des pertes aux compagnies et que ces pertes sont la cause de la mise au chômage du personnel. Ce qu'on ne dit pas, c'est que, par une corruption du langage quotidienne et perverse, on prend pour acquis d'appeler pertes ce qui est, en réalité, une réduction de bénéfices. Oui, il y a beaucoup d'entreprises qui ont réduit leurs expectatives de bénéfice, mais il y en a beaucoup d'autres qui continuent à être bien à flot. Une revue des pages économiques des périodiques européens durant les derniers jours d'octobre et les premiers de novembre, lance comme un arrêté l'annonce de la suppression de milliers d'emplois devant la perspective de diminution de bénéfices dans des compagnies telles que Alcatel, Deutsche Bank ou Mathshita, par exemple, en même temps qu'elle indique la croissance des mises à pied en Allemagne et au Japon ; ces mêmes pages reconnaissent que les bénéfices de diverses grandes compagnies augmentent (de l'ordre de 20% à 60%) et aussi que d'autres compagnies, groupes nationaux ou multinationaux gagneront cette année quelques 100 millions de dollars. La presse économique annonce en plus que les compagnies européennes de l'Internet ont perdu dans la dernière année quelque 73% de leur valeur boursière.

" l'Organisation Internationale du Travail a annoncé qu'à la fin de 2002, 24 millions d'emplois auront

Mais il faudrait écrire un autre article au sujet des tremblements de terre de l'Internet puisque les mouvements économiques autour des nouvelles technologies ont constitué un des cas les plus clairs de l'économie de la fumée, spéculation pure et dure, des dernières années. Rappelez-vous que Alan Greenspan lui-même, le directeur de la Réserve fédérale des Etats Unis, a mis en garde, à différentes reprises, contre le danger d'éclatement de la bulle des opérations financières et boursières de l'Internet.

En tous cas, la destruction d'emplois s'explique en bonne mesure par l'énorme voracité pour les bénéfices de cette période historique de capitalisme néolibéral. Démagogie ? Au cours des dernières années, à l'exclusion d'à peu près les derniers 18 mois, la croissance économique des pays riches a été incessante et un des standards de la nouvelle et glorieuse époque de l'hégémonie néolibérale pendant la deuxième moitié des années 90 a été la concentration et la fusion de compagnies. Les grandes fusions, signe des temps nouveaux de croissance économique incessante, se sont soldées par de grandes plus-values et de brutales et massives mises à pied au moment où les directeurs et les actionnaires empochaient de bonnes primes et des récompenses pour eux-mêmes. Dans le cas de la fusion dont résulte la macro banque d'investissement Goldman Sachs des Etats Unis, les bénéfices ont augmenté en un an de 931 millions à 1900 millions de dollars, ce qui n'a pas empêché la nouvelle compagnie de réduire ses effectifs de 20%, au moment où chacun des 175 associés du groupe empochait un montant de 200 000 dollars de prime en plus des bénéfices annuels. Des situations similaires ont eu lieu à la création de Novartis (fusion des laboratoires Sandoz et Ciba-Geigy), à l'absorption de McDonell Douglas par Boeing, à la fusion de Renault et Nissan et plusieurs autres. Dans tous ces cas le bénéfice économique fut énorme et le nombre de mises à pied fut, lui aussi, très grand. De tout ceci on peut conclure que les mises à pied ne se produisent pas tellement en fonction de la bonne ou mauvaise marche d'une entreprise mais plutôt en fonction de l'appétit pour les bénéfices démesurés de la part de ceux qui dirigent les entreprises ou qui y ont de l'influence.

Quand on arrêtera de considérer le bénéfice économique démesuré comme un droit

(Suite page 3)



<u>COURRIEL D'INFORMATION</u>

n°**288** du 04/12/2001

TERREUR SÉCURITAIRE

1- Définir le terrorisme.
C'est donc l'aspect non politique de l'acte terroriste qui doit être mis en exergue. Pour cette raison, le seul élément qui distingue les actes terroristes des actes de droit commun, c'est à dire la finalité politique de ces premiers, doit être systématiquement mis entre parenthèses, ce qui rend impossible la définition de ces premiers. Inversement, la définition du terrorisme demandera qu'une finalité politique soit plus ou moins clairement invoquée.

2- Libertés en détention préventive au Canada
Trois articles. 1. Les projets de loi « antiterroristes » du gouvernement canadien : inacceptables et dangereux 2. Projet de loi C-36 : Limitation des débats par les parlementaires canadiens. 3. Les lois « antiterroristes » contre le mouvement social: aveux d'un ministre et d'une haut-fonctionnaire canadienne

3- En Corée, libertés en berne grâce à la loi de prévention du terrorisme
Les élites gouvernantes ne cachent pas leur intention d'inclure dans leur définition les « contestataires » qui s'opposent au « capitalisme global ». Ce qui, sans nul doute, désigne l'opposition de plus en plus grande à la mondialisation néo-libérale. Le calendrier économique et politique que les défenseurs du néo-libéralisme projettent (tel qu'il ressort de la conférence de l'OMC à Doha) est conçu pour contrecarrer tout ce que le mouvement international contre la mondialisation a accompli ces dernières années, et la série de « lois anti-terroristes »est là pour appuyer ce calendrier.

4- Le sens et la puissance
La prolongation de cette guerre contre les Talibans plus que contre Al Qaida sur ses options stratégiques actuelles, va ajouter ses effets à ceux produits par l'horreur du 11 septembre. Cela touchera plus ou moins toutes les sociétés du globe, et notamment celles d'Europe. Mais jusqu'à quel point et dans quels domaines? S'agit-il vraiment de ce renversement de perspective que d'aucuns espèrent ou redoutent ?

5- Après Gênes et New York : le mouvement antimondialisation, la police et le terrorisme
Il existe encore un autre danger : l'expérience américaine des années 1960 ainsi que l'expérience italienne des années 1970 montrent que la criminalisation des mouvements sociaux contribue à les radicaliser et à les polariser. Le fervent patriotisme déclenché par les événements du 11 septembre peut déclencher ce processus de polarisation. Si nous ne restons pas vigilants, l'Amérique pourrait entrer dans une nouvelle vague de répression au nom de la démocratie.

(Suite de la page 2)



COURRIEL D'INFORMATION

n°**289** du 07/12/2001

A TA BANQUE, CITOYEN !

1- Les multinationales à l'assaut de la vie privée
La marchandisation de notre intimité menace de devenir le nerf de la guerre de l'économie des pays développés au XXIe siècle. L'essor des nouvelles technologies a radicalement bouleversé l'organisation et le fonctionnement des entreprises, tous secteurs d'activité confondus. Sous la pression des lobbies, les législations protectrices de la vie privée semblent en passe de succomber à la dictature du marketing. Le « client » sera le nouvel esclave du siècle qui vient. Le Courriel vaudrait par exemple 2 500 000 FF sur le marché si nous vendions nos abonné(e)s.
2- A l'attaque des banques françaises
En mars 2001, la campagne de lettres aux banques françaises était lancée officiellement par ATTAC. Il s'agit de les interpeller sur leur présence dans les paradis fiscaux. Sud Luberon a proposé dès le début d'accompagner cette campagne. Pourquoi ? Parce que nous pensons qu'elle aura beaucoup plus d'efficacité si nous allons plus loin qu'une simple vague de lettres sans suite.
3- Brèves d'OMC
Le personnel des missions commerciales à Genève et leurs ministères continuent à étudier les textes adoptés à Doha et sont en train d'employer la période transitoire allant jusqu'à fin Janvier 2002 pour définir de façon plus fine leurs positions de négociation et s'engager dans des discussions exploratoires informelles.
4- Le secteur des services est satisfait par Doha
Les représentants des associations du secteur des services ont exprimé leur satisfaction à l'issue de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue à Doha, au Qatar, du 9 au 14 novembre, malgré le report de toute poursuite réelle des négociations sur les services à 2003 formulé dans la déclaration finale.
5- La guerre de l'eau à Cochabamba
La privatisation en Amérique du sud a progressé depuis 20 ans de manière inquiétante, gagnant tous les secteurs, notamment ceux liés aux services publics. En Bolivie, depuis 1985, peu de secteurs y ont échappé : l'électricité, le train, le transport aérien ont ainsi été bradés au privé sous la pression des institutions financières internationales. Pourtant la lutte de Cochabamba a marqué un formidable revers à cette évolution, montrant qu'une alternative pouvait naître du courage et de la détermination des habitants.



COURRIEL D'INFORMATION

n°**290** du 11/12/2001

NORMES SOCIALES

1- Les normes internationales du travail et les codes de conduite pour les sociétés transnationales
Nous assistons à la mise en place d'une ten-

(Suite page 4)

divin inaliénable et que le très libre mouvement global de capitaux sera régulé de quelque façon, la tendance à la destruction des emplois commencera à céder. Comme l'a fait le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, il faudra aussi réclamer du Fond Monétaire International qu'il démontre le même niveau d'exigences en matière de conditions de travail et de plein emploi qu'en matière de normes internationales de politiques économiques et financières; qu'au lieu de serrer les écrous avec des recettes néolibérales aux pays qui ont des difficultés, il en revienne à sa mission originale d'assurer une croissance globale soutenue et, grâce à celle-ci, le plein emploi.

LA TAXE TOBIN EST-ELLE APPLICABLE UNIQUEMENT À L'EUROPE ? (N°293)

Par le Prof. Dr. Jörg Huffschmid

Remarque préliminaire

Nous ne discuterons pas ici de la nécessité sur le plan général de la taxe Tobin, ni de sa faisabilité technique. Sa nécessité est en effet admise jusque dans les sphères politiques et sa faisabilité n'est en aucune façon mise en doute par les banques. La réserve essentielle qu'elle suscite et qui justifie peut-être le rejet pur et simple de son concept – justification qui n'a d'ailleurs plus sa raison d'être sur le plan politique – se résume toujours ainsi : ce système ne peut fonctionner que si toutes les grandes places financières du monde y participent, ce dont on peut cependant fortement douter (à juste titre d'ailleurs, au moins dans un proche avenir). Les États-Unis, la plus grosse place financière du monde, n'appliqueront pas la taxe Tobin.

"La nécessité et la faisabilité de la Taxe Tobin n'est en aucune façon mise en doute par les banques".

Son manque d'adaptabilité est-il un motif pour mettre la taxe Tobin aux oubliettes ? Existe-t-il des moyens intelligents et réalistes de l'introduire, par exemple dans le cadre d'une initiative européenne commune, sans la participation des Etats-Unis ? Nous ne nous préoccuperons ici que de cette question. L'argument décisif selon lequel la taxe Tobin n'est pas applicable dans ces conditions est basé sur le fait que le commerce spéculatif de devises échappera à la zone d'application de la taxe Tobin (en l'occurrence l'Union européenne) et se concentrera ailleurs, c'est-à-dire aux États-Unis (ou sur des territoires offshore). Le but escompté n'est donc pas atteint et l'introduction de la taxe Tobin reste sans effet.

Trois questions permettent de vérifier cette affirmation:

1. Peut-on introduire la taxe Tobin dans un pays ou un groupe de pays comme l'Union européenne, et de quelle manière ?

2. Quels effets aurait l'introduction de la taxe Tobin dans l'Union européenne sur la réduction de la spéculation monétaire internationale ?

3. L'introduction de la taxe Tobin dans l'Union européenne va-t-elle pénaliser les entreprises européennes par rapport aux autres entreprises?

(Suite de la page 3)

1. Peut-on introduire la taxe Tobin uniquement dans un groupe de pays, et de quelle manière ?

Il faut considérer cette question dans le cadre des échanges de dollars et d'euros, qui, en avril 2000, représentaient pour l'Allemagne 65% de la totalité de ses échanges monétaires et, pour la Grande-Bretagne, 28% (Banque des règlements internationaux, 71e Rapport annuel, p.99).

Il est en principe tout à fait possible d'identifier chacune des transactions monétaires. Deux points de départ entrent pour cela en ligne de compte. Primo, le processus de fixation des cours : aujourd'hui, dans le cadre des échanges bancaires, les cours sont fixés essentiellement grâce à l'informatique (c'est-à-dire entre 85 et 95%, cf. BRI, 71e Rapport annuel, p. 99). Il est donc très facile d'ajouter au programme informatique régissant la transaction une notification destinée à l'administration fiscale. Secundo, le processus effectif de paiement, au cours duquel, lors des échanges bancaires, on prend de plus en plus en compte chaque opération de change (au lieu de se baser sur le solde résultant de plusieurs opérations) afin de sécuriser le système financier.

Quatre cas seulement sont envisageables :

"Même seule, l'Union Européenne est donc en mesure d'appliquer la taxe Tobin".

a. Achat de dollars contre des euros aux États-Unis, au comptant ou à terme Il s'agit de l'opération de change internationale classique, qui permet, pour une infime partie, de payer les importations ou les investissements à l'étranger, et, pour l'essentiel, d'immobiliser des valeurs à des fins d'arbitrage ou de spéculation. Une taxation ne pose ici aucun problème.

b. Achat de dollars contre des euros à Francfort auprès d'une banque, nationale ou étrangère, qui dispose déjà à Francfort d'un compte en dollars, et qui ne met donc en oeuvre aucune transaction internationale pour se procurer la monnaie étrangère. Cette transaction est consignée dans la comptabilité de l'acheteur et peut être taxée par un impôt sur le chiffre d'affaires, prélevé sous la forme d'une taxe sur la valeur ajoutée ou d'une taxe à la consommation.

c. Transfert d'euros sur un compte en euros aux États-Unis par virement, donc sans opération de change directe. Ces euros sont ensuite utilisés sur le marché des changes à des fins spéculatives, sans que cette spéculation soit soumise à la taxe Tobin. C'est surtout dans ce cas précis que les détracteurs de la taxe Tobin se font entendre. Mais la réponse est à cet égard relativement simple : puisque la volonté d'échapper au fisc ou la spéculation sont les motifs essentiels, voire les seuls motifs, de ce type de transactions (à l'étranger, l'euro n'est ni une unité de compte, ni un moyen de paiement, ni un instrument de conservation de la valeur), il faudrait taxer les transferts d'euros vers les États-Unis, ce qui techniquement ne pose aucun problème. Ainsi, une taxe Tobin appliquée à l'Union européenne peut frapper les opérations en euros, non seulement dans l'Union européenne, mais aussi dans le monde entier, à l'exception du cas suivant :

d. Les euros se trouvant déjà aux États-Unis sont utilisés à des fins spéculatives. Une taxe Tobin limitée à une seule région du monde ne peut dissuader ce type d'investisseurs, mais ce cas correspond de toute façon à un cas bien plus théorique et générant surtout très peu de profit pour les spéculateurs.(Sans tenir compte du fait que les euros transférés sur le compte en euros aux États-Unis ont déjà été taxés). Ce cas suppose en effet que les spéculateurs disposent à l'étranger de volumes importants de réserves en euros pouvant être rapidement transformées en liquidités (et ne générant donc que très peu de profits), qui, au besoin, peuvent être utilisées pour la spéculation monétaire. Avec l'introduction d'une taxe Tobin limitée à l'Union européenne, ce cas restera très marginal.

La conclusion est donc la suivante : si la taxe Tobin n'est pas introduite sur l'ensemble des grandes places financières, mais uniquement dans l'Union européenne, cette taxation ne doit pas nécessairement commencer par les opérations de change directes, c'est-à-dire les échanges d'euros et de dollars, mais par les virements de monnaie domestique à l'étranger. La taxe sur le chiffre d'affaires devient une

(Suite page 5)

dance visant à privatiser les droits humains: il existe aujourd'hui des consultants en matière de droits de l'homme qui travaillent pour certaines sociétés. Les codes de conduite sont une preuve de cette privatisation.

2- Développement et normes sociales fondamentales

Depuis la conclusion du cycle d'Uruguay en avril 1994, la question du commerce international et des normes du travail est passée au premier plan des préoccupations gouvernementales ; le grand défi à relever consiste en effet à maintenir les marchés ouverts, tout en réduisant l'exclusion.

3- Globalisation Néo-libérale, Flexibilité du marché du Travail et Femmes Ouvrières de Corée.

La transformation des activités où les femmes étaient prédominantes a commencé dès le début des années 90, tout d'abord sous la forme du travail intérimaire et puis sous la forme d'une généralisation du travail précaire. Toutefois ce processus fût principalement ciblé sur les femmes ouvrières et les mouvements de travailleurs exclusivement masculins n'y ont pas prêté beaucoup d'importance, alors même que le mouvement des femmes ouvrières a constamment exigé une prise en compte de ce problème.

4- Labellisation et normalisation sociales

La question de la normalisation sociale internationale est donc un problème difficile et délicat qui requiert toute notre attention, mais qui nécessite un large débat ne pouvant se réduire à l'opposition entre des formules simplistes.



5- Chômage et bénéfices des entreprises

L'augmentation remarquable du chômage est présentée d'une façon qui donne l'impression qu'une espèce de malédiction mythologique ou de châtiment biblique s'abat sur nous comme si le sous-emploi était irrémédiable et que ce qui donne lieu à la destruction des emplois ne provenait pas de causes concrètes et de raisons connues jusqu'aux noms et prénoms.

% COURRIEL D'INFORMATION

n°**291** du 14/12/2001

UNE AUTRE EUROPE

1- Jeux de pouvoir et chaos dans le nouveau monde

Toutefois, en peu de temps, la scène internationale a été envahie par les USA, qui ont imposé une politique différente avec un déterminisme implacable. Cette politique incluait un libéralisme économique exagéré qui, bien qu'étant à sens unique, n'était pas obligatoirement agressif. Mais cette politique comportait aussi un aspect fortement militariste, représenté par la doctrine de Zbigniew Brzezinski.

2- L'Argentine, un pays pauvre avec ses millionnaires en fuite.

La fuite des capitaux a très fortement augmenté cette année en Argentine, tandis que le pays est noyé par les intérêts de sa dette. Le coût pour s'endetter est de 17 fois supérieur au rendement des fonds placés à l'extérieur.

3- Le grain de sable

C'est pour cela que la résistance est si grande à l'idée d'une taxe, si petite soit-elle car elle

représente la fin du diktat économique. C'est la fin d'une idéologie que l'on croyait hier invincible, et la naissance d'une autre sous nos yeux.

4- Opinion du citoyen européen sur les questions de mondialisation

Enfin, si la majorité des sondés estime que la mondialisation ne va pas améliorer leur vie personnelle, moins de 50 % pensent qu'elle augmente le risque de perdre son emploi ou d'entraîner la privatisation des services publics en Europe. (Publication du rapport de la Commission européenne à propos de ce sondage réalisé avant Doha. Aucun commentaire n'a été ajouté)

5- Une autre Europe pour un autre monde

Semaine de mobilisation à Bruxelles du 08 au 15 décembre. Cette semaine de mobilisation du réseau "Une autre Europe pour un autre monde" constituera la dernière étape continentale avant la seconde édition du Forum Social Mondial de Porto Alegre (31 janvier/5 février 2002), étape importante dans la mobilisation pour un autre monde.



COURRIEL D'INFORMATION

n°**292** du 13/11/2001

ALIMENTATION, ENERGIE, ENVIRONNEMENT

1- La dette écologique

Quelle est la relation entre dette financière et dette écologique ? Les pays créditeurs demandent à ceux du Tiers-Monde de s'affranchir d'une dette insurmontable, ce qui, ajouté à l'injonction des politiques d'ajustement structurel, oblige ceux-ci à prendre des mesures dévastatrices pour l'environnement afin de pouvoir s'acquitter des échéances.

2- La sécurité alimentaire dans le siècle à venir

Aujourd'hui, une nouvelle génération de "techno-croyants" nous annoncent avec une même ferveur que l'avenir est aux Organismes génétiquement modifiés [OGM] qui vont miraculeusement nourrir le monde. Ces personnes ne s'inquiètent nullement du fait que quelques firmes transnationales contrôlent ces semences et que ce ne sont pas des entreprises philanthropiques.

3- OGM : le début de la fin ?

En suggérant que les essais en champ d'Ogm destinés à " fourguer " des herbicides pourraient être remis en cause, le Ministre de l'agriculture lance une bombe. C'est signifier que les Ogm peuvent aller à l'encontre de l'intérêt public, que la science et la technique ne sont pas seulement au service du " progrès ", mais qu'il peut s'agir aussi d'instruments de pouvoir et de violence au service exclusif des intérêts économiques et financiers.

4- Revue de presse sur l'énergie

Nationalisation en Californie après l'échec des producteurs privés d'énergie mais privatisation en Europe, faillite d'Enron, hausses de prix pour les consommateurs un peu partout : voici un voyage dans l'énergie.



COURRIEL D'INFORMATION

n°**293** du 21/12//2001

DÉSESPOIR ARGENTIN

(Suite de la page 4)

taxe sur les capitaux sortants.

Techniquement, cette taxation peut certainement être mise en place. Elle a les mêmes effets que la taxation directe de l'opération de change et ne diffère en rien, par rapport aux paiements à l'étranger et aux investissements directs, de la taxe Tobin. Elle représente en outre un moyen efficace pour lutter contre le contournement de la taxe Tobin par le stockage de devises nationales à l'étranger.

Même seule, l'Union européenne est donc en mesure d'appliquer la taxe Tobin. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une taxe applicable à une seule région du monde. Cette taxe ne se limiterait pas à une région, elle s'appliquerait au commerce d'une monnaie, en l'occurrence l'euro. (D'autres pays pourraient appliquer au commerce de leur monnaie une taxe similaire).

2. Quels effets aurait l'introduction de la taxe Tobin par l'Union européenne sur la réduction de la spéculation monétaire internationale ?

Il a été établi lors des discussions précédentes que la taxe Tobin n'est pas un remède miracle, mais une solution parmi tant d'autres pour lutter contre la spéculation financière, qu'elle est en particulier relativement peu utile pour lutter contre la spéculation de masse pure et simple, mais qu'elle est un outil efficace pour lutter contre le phénomène dévastateur des vagues spéculatives pouvant entraîner des crises majeures. Bien évidemment, ceci vaut aussi pour l'introduction d'une taxe Tobin appliquée à l'euro.

"La taxe Tobin appliquée aux échanges en euros rend la spéculation en euros plus chère, la rend donc moins attrayante et contribue à la réduire".

Le volume financier concerné n'est pas négligeable puisque l'euro, malgré sa faiblesse, est en passe de devenir la deuxième monnaie mondiale. Le fait qu'il se situe et se situera toujours loin derrière le dollar ne doit pas cacher que la plupart des opérations de change impliquent déjà aujourd'hui le dollar et l'euro. Cela signifie qu'une partie de l'opération de change serait assujettie à une taxe Tobin appliquée dans l'Union européenne. Dans son rapport annuel, la BRI part du principe qu' "au début de l'union monétaire, l'euro a été utilisé dans environ 50% de toutes les transactions du marché des changes. A long terme, ce pourcentage pourrait s'accroître" (69e Rapport annuel, p.131). Si plus de la moitié des opérations de change en euros sont soumises à la taxe Tobin, il s'agit alors sans aucun doute d'un volume important à l'échelle mondiale qui peut contribuer à la stabilisation des marchés financiers. Par ailleurs, étant donné que la volatilité, ou instabilité, des taux de change s'est accrue de manière significative (de 8,2 en 1998 à 13,4 en 2000), depuis l'union monétaire, précisément entre l'euro et le dollar (71AR, p.99), cette stabilisation pourrait être très utile.

Par ailleurs, l'introduction de la taxe Tobin sur le commerce d'euros pourrait s'avérer significative puisque le succès de ce projet pilote politico-monétaire encouragera d'autres pays ou groupes de pays (en Asie du Sud-est ou en Amérique latine, par exemple), à taxer de leur côté les échanges de leurs devises et par là-même à réduire la spéculation monétaire. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que pour les pays du tiers-monde, le risque d'attaques spéculatives deviendra beaucoup plus grand. Pour s'en défendre, il faudra des instruments plus puissants que la taxe Tobin, comme, par exemple, l'obligation de dépôts en espèces (modèle chilien) ou le contrôle par le gouvernement du commerce de la monnaie nationale (modèle malaisien).

3. L'introduction d'une taxe Tobin liée à l'euro va-t-elle pénaliser les entreprises européennes par rapport aux autres entreprises ?

La taxe Tobin accroît le coût des transactions monétaires, c'est certain. Ceci est voulu et doit contribuer à la réduction de la spéculation monétaire à court terme. Par ailleurs, elle réduit le risque sur les taux de change. En prenant les néo-libéraux au mot, cela devrait se traduire par la baisse des coûts de couverture des taux de change, qui sont à opposer à l'augmentation des coûts liés à la taxe Tobin. En revanche : les entreprises américaines, qui ne

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)
paient pas la taxe Tobin, profitent aussi de la stabilité croissante entre le dollar et l'euro. Il s'agit là d'un véritable "effet de marchepied", qui pénalise les entreprises de la zone euro.

Tant que cette discrimination concerne des spéculateurs financiers, il n'y a rien à. objecter . Le fait de ne pas pouvoir frapper la totalité des parasites n'est pas une raison pour ne pas prendre des mesures contre ceux que l'on peut atteindre.

En ce qui concerne les exportateurs et les investisseurs directs, il a été clairement établi à plusieurs reprises dans les discussions précédentes que les coûts qu'ils doivent supporter en raison de leur vision à plus long terme sont négligeables, étant donné que se réalise, non pas deux chiffres d'affaires, comme pour les transactions de nature spéculative, mais un seul chiffre d'affaires (en l'occurrence le paiement d'une livraison ou un échange de devises destiné à l'achat de biens d'investissement).
Si l'on est encore sceptique, il existe des solutions pour garantir la totale neutralisation des coûts : les importateurs de la zone euro peuvent obtenir une réduction de la taxe sur le produit des importations au taux de la taxe Tobin et les investisseurs à l'étranger une réduction de l'impôt sur les bénéfices au taux de la taxe Tobin qu'ils ont acquittée. Cela ne demande aucune dépense administrative supplémentaire et atteint à coup sûr l'effet escompté : tous ceux qui ont besoin de devises pour payer des importations, des biens d'investissements ou des salaires à l'étranger ne paient pas la taxe Tobin.

Remarque : l'introduction de la taxe Tobin sur les transactions en euros ne signifie pas que l'Union européenne se coupe des places monétaires internationales. Même lorsque, après l'introduction de la taxe Tobin sur les échanges en euros, l'euro sera échangé à New York, Tokyo, Londres, Francfort, etc. contre (essentiellement) des dollars et d'autres devises, les taux de change se fixeront sur la base de ces échanges (ce qui est néfaste en soi, mais la taxe Tobin ne peut rien y changer). La taxe Tobin appliquée aux échanges en euros rend la spéculation en euros plus chère, la rend donc moins attrayante et contribue à la réduire. Ni plus, ni moins. Ou peut-être plus si l'exemple fait école.

D'ATTAC ARGENTINE AU RESTE DU MONDE (N°294)

Déclaration d'ATTAC Argentine - 20/12/2001



Nous sommes partie prenante d'une importante mobilisation. Est venu le temps où le mouvement populaire prend le devant de la scène et les militants d'Attac participent aux grandes mobilisations dans les places publiques et les quartiers, avec des casseroles et des marches, pour y jouer un rôle qui ne peut être délégué. Le peuple a dit NON à l 'état de siège et s'est mobilisé massivement pour répudier la Politique économique et réclamer la démission du Ministre de l'économie et le changement de sa politique de famine et de misère.

"Des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées après avoir entendu l'annonce de l'état de siège".

La lutte populaire a arraché la démission de Domingo Cavallo. Des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées après avoir entendu l'annonce de l'état de siège. C'est là une attitude de désobéissance civile pour revendiquer les droits démocratiques bafoués par l'administration De la Rúa. Nous avons été plusieurs à nous mobiliser pour exiger des changements profonds à une situation sociale intenable, conséquence d'une politique qui privilégie le paiement de la dette extérieure au détriment des besoins découlant d'une immense pauvreté. Il y a 2,5 millions de sans

(Suite page 7)

1- Mettez des « P'tits ATTAC » dans les souliers pour les fêtes
On s'excuse par avance d'avoir sombré dans le consumérisme et surtout de déroger à notre règle de ne pas publier d'annonce dans le Courriel. Pardon. Mais un groupe local, en France, a su nous émouvoir et nous avons tenu à faire partager cette petite joie d'offrir.
2- Une Bonne Nouvelle …
Et tout ça parce que les travailleurs sont tellement avides qu'ils prétendent à des garanties et à une continuité dans le travail (et pourquoi pas encore une retraite à un âge où ils auraient encore la force de se tenir tout seul debout ?)
3- La taxe Tobin est-elle applicable en Europe uniquement ?
Existe-t-il des moyens intelligents et réalistes de l'introduire, par exemple dans le cadre d'une initiative européenne commune, sans la participation des Etats-Unis ? Nous ne nous préoccuperons ici que de cette question.
4- Une nouvelle faillite du FMI
Le FMI a le pouvoir d'imposer ces politiques d'importance majeure à des douzaines de pays parce qu'il domine un cartel de créanciers, très semblable au cartel pétrolier de l'OPEP. Ceux qui refusent de suivre les "conseils" du FMI s'aperçoivent qu'ils n'ont plus accès au crédit de la Banque mondiale et d'autres prêteurs multilatéraux - tels la Banque interaméricaine pour le développement (Inter-American Bank for Development) ou les gouvernements du G7 - ou même au crédit privé.
5- L'Argentine : un pays pauvre, aux millionnaires en fuite
La fuite des capitaux s'est accéléré l'an dernier, tandis que le pays était étranglé par les intérêts de la dette. Le coût de l'endettement correspond à 17 fois les capitaux en fuite. Un pays en banqueroute dont les capitalistes fortunés virent leur fonds à l'étranger.
6- Brèves d'OMC
Fast-track. Pour obtenir le soutien des Démocrates le texte contenait plusieurs amendements en liaison avec l'environnement et le monde du travail. Les organisations qui s'occupent de l'environnement l'ont toutefois vivement critiqué, car il pourrait empêcher que des dispositions environnementales, sanitaires ou sociales soient incluses dans de futurs accords commerciaux. Ce nouveau texte accorde le "fast track" à l'Administration Bush jusqu'en 2007 (sauf désaveu du Congrès en 2005).


COURRIEL D'INFORMATION

n°**294** du 24/12/2001

L'ARGENTINE DOIT VIVRE !


1 D'ATTAC Argentine au reste du monde
Nous continuerons la mobilisation ! Mobilisez-vous en soutien et en solidarité.
2 L'Argentine doit vivre, annulez la dette !
Mobilisation à Paris devant l'ambassade d'Argentine, lundi 24 décembre à 14h00.
3 Aux origines de la crise argentine
Aujourd'hui, alors que 90% des banques et 40% de l'industrie sont aux mains de capitaux internationaux, la dette extérieure du pays a quasiment quadruplé entre 1983 et 2000, la santé et l'éducation sont en lambeaux et le salaire moyen vaut la moitié de ce qu'il valait en 1974.

4 Le FMI se bat contre les Programmes AntiPauvreté
Dans les mois qui suivirent la crise financière mondiale qui explosa en juillet 1997, des dizaines de millions de personnes perdirent leur travail dans le monde entier. Des centaines de millions virent leur salaire net baisser. Des millions de travailleurs immigrés furent renvoyés chez eux. Les effets de l'onde de choc furent ressentis par les travailleurs de tous les pays. Pendant ce temps, les principaux responsables de cette crise n'en souffraient que peu.
5 La dette extérieure et le déchirement de l'état nation
Ainsi, le payement de la dette, apparaissait à la veille de l'entrée au pouvoir du nouveau gouvernement, comme l'aspect le plus important de la vie socioéconomique, l'élément final de toute discussion sur l'affectation des ressources, les mots dont le charme funeste doit clôturer tout débat, en forcer la décision et amener une résignation et un silence respectueux.
6 Le fossé entre les illusions et les effets réels de l'ALCA
Par contre, l'Argentine conserve encore un certain développement industriel propre qui serait liquidé avec l'ALCA. Pour l'instant, le gouvernement argentin n'a pas encore défini une position claire sur le futur du Mercosur et sur l'ALCA. Sa position définitive est d'autant plus difficile à anticiper que l'Argentine se trouve au bord d'une situation de cessation de paiement de sa dette et peut-être d'un krach déflationniste.


COURRIEL D'INFORMATION

n°**295** du 28/12/2001

VIVENDI ET L'ART DE LA GUERRE

1. La mondialisation est en marche
Eastman Kodak l'affirme – et de nombreuses autres compagnies avec elle –, la mondialisation avance inexorablement. Ni les manifestations incessantes, ni la récession mondiale, ni la guerre contre le terrorisme ne l'arrêtent.
2. Vivendi en croisade musicale
"C'était un exemple parfait de la capacité des Américains à aider les gens qui souffrent en Afghanistan, et ce par le meilleur intermédiaire de notre savoir-faire, la chanson" a déclaré Andrew Dorland, un porte-parole de Vivendi Universal, l'un des groupes industriels qui fait partie de cette collaboration remarquée.
3. Imposer les OGM au monde
Les USA et l'Argentine utilisent la menace de l'OMC pour annuler l'interdiction des OGM en Bolivie, au Sri Lanka et en Croatie. Des "fuites" d'informations laissent entendre que les petits pays doivent affronter des pressions énormes lorsqu'ils essayent d'appliquer une réglementation stricte aux OGM. L'Union européenne fait d'ailleurs l'objet d'une pression équivalente.
4. Codes de conduite et labels sociaux: le meilleur et le pire
Codes de conduites et labels sociaux font l'objet d'un engouement à peine voilé de la part des entreprises et, de plus en plus, de consommateurs " militants ". Pourtant, les pièges ne manquent pas...

(Suite de la page 6)

"Le modèle de processus budgétaire municipal de Porto Alegre (Brésil) devrait inspirer la redistribution des ressources".

travail et 14 millions de pauvres, desquels 5 millions se trouvent dans l'indigence. Tel est le panorama dans lequel des milliers d'affamés se sont lancés dans les supermarchés, avec la réponse répressive du gouvernement qui a coûté la vie d'au moins 7 personnes.

Attac Argentine se joint aux actions de protestation populaire, celle des initiatives développées dernièrement, telles le piquetage et le blocage de routes et de rues, ou encore la consultation populaire organisée en fin de semaine dernière où on a obtenu 3 millions de votes en faveur d'une Assurance d'emploi et de formation de $380 mensuels pour des chefs de familles sans emploi, et une allocation universelle pour les moins de 18 ans et une autre pour les personnes de 65 ans et plus sans couverture aucune.

Attac Argentine exige :

- Lever l'état de siège et lutter contre toutes les formes d'affaiblissement des libertés politiques.
- Cesser la répression, libérer les personnes détenues et retirer les accusations pour motif de revendications populaires.
- Suspendre le paiement des intérêts et du capital de la dette extérieure.
- Appuyer toutes les mobilisations et les convocations, comme aujourd'hui celles de la CTA à la Place du Congrès à partir de 14h00 et de l'Association des Mères de la Place à partir de 15h30. Assister à toutes manifestations de quartier, casseroles en main.
- Refuser le budget 2002 soumis au Parlement et en élaborer un qui ne tienne un nouveau qui ne tienne pas compte des dispositions du « déficit zéro » pour annuler les pouvoirs spéciaux accordés au pouvoir exécutif.

Pour un changement de la politique économique qui réponde aux besoins de la population.
Contre la spéculation et pour une distribution équitable de la richesse.
Nous poursuivrons la mobilisation populaire.

Buenos Aires, 20 décembre 2001.

Les messages de soutien et de solidarité peuvent être adressés à argentina@attac.org
La traduction de ce document a été réalisée en solidarité par ATTAC Québec.

VIVENDI EN CROISADE MUSICALE (N°295)

Fausse note dans le mariage entre l'industrie musicale et l'armée : Le remake de "Feed the World" considéré comme insultant pour l'islam

par Barbara Dahl

Hollywood, 19 décembre – Cette semaine, un partenariat en gestation entre des stars de l'industrie musicale et les huiles de l'armée américaine semble sur le point de se défaire. La raison : un ambitieux remake du succès à but humanitaire de 1984 "Feed the World". Cette nouvelle version, un hommage aux femmes afghanes intitulé "Lift the Veil" ["Levez le voile"] devait donner la vedette à des sommités, telles que Céline Dion, Lil Bow Wow, Joey McIntyre, Jessica Simpson et George Michael, qui figuraient dans la première version.

Bien que "Feed the World" se soit trouvé en tête du hit-parade aux Etats-Unis et en Europe pendant des mois, il a très peu été entendu dans les pays africains auxquels il devait bénéficier. Les cadres supérieurs de l'industrie musicale et leurs partenaires militaires voulaient donc s'assurer que la nouvelle chanson serait entendue en Afghanistan. Etant donnée la rareté des lecteurs de CD et de MP3 dans un pays dévasté par la guerre, ils

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)
avaient planifié d'utiliser les dizaines de milliers de radios portables à remontoir que les Etats-Unis avaient parachutées en Afghanistan dans les tout derniers mois.

"C'était un exemple parfait de la capacité des Américains à aider les gens qui souffrent en Afghanistan, et ce par le meilleur intermédiaire de notre savoir-faire, la chanson" a déclaré Andrew Dorland, un porte-parole de Vivendi Universal, l'un des groupes industriels qui fait partie de cette collaboration remarquée.

Néanmoins, cette expérience de "psychologie par la musique" s'est brutalement arrêtée la semaine dernière quand "Lift the Veil" a fait ses débuts devant un public choisi composé de membres du Commandement central américain. On rapporte que les chefs militaires se sont inquiétés des paroles de la chanson, qui reflétaient une profonde ignorance de la culture afghane et pouvaient être considérées comme insultantes envers l'islam.

"Référence aux femmes libérées de ce que la chanson appelle : *La nuit du burqua*".

La chanson, qui retient la mélodie et certaines des paroles de la première version, supplie les femmes afghanes de "lever le voile" de façon qu'elles puissent voir qu'au-dehors nous sommes en période de Noël. Les responsables militaires ont été, dit-on, particulièrement préoccupés par deux passages de la chanson. Le premier, chanté par George Michael (qui reprend son rôle de 1984), demande instamment aux auditeurs de "dire une prière" et de "prier pour les ensevelies", ce qui, selon les militaires, peut être perçu comme une sorte de croisade par la musique. Un autre passage implore les auditeurs de "lever leur verre", ce qui est défendu dans une culture qui, en général, interdit la consommation d'alcool.

Les huiles militaires n'étaient pas contentes non plus du refrain repris par le groupe tout entier : "Et à Kandahar il n'y aura pas de neige à Noël / Le plus beau cadeau que cette année elles auront sera de voir", référence aux femmes libérées de ce que la chanson appelle "la nuit du burqua".

"Si vous connaissiez un tant soit peu les opérations militaires qui se déroulent en ce moment même, vous sauriez qu'il neige furieusement à Kandahar" a déclaré le général d'armée à la retraite, George V. Pratt, qui n'a pas entendu la chanson mais qui a lu certaines des paroles.

Malgré tout, Dorland, porte-parole de Vivendi Universal, a fait fi des critiques qui remarquent que diffuser un hommage à la fête de Noël dans un pays musulman équivaut à une insulte. "La chanson 'Lift the Veil' a pour sujet la joie et le don, a-t-il déclaré, des choses que nous devrions tous expérimenter davantage en cette période."

La firme Vivendi Universal, 52 milliards de dollars, est le résultat d'une fusion intervenue l'année dernière entre le géant français des médias et Seagram. Peu de temps auparavant, Vivendi avait acquis MP3 ainsi que Houghton Mifflin, le principal éditeur américain.

Lift the Veil [Levez le voile] © 2001 avec les voix de Céline Dion, Lil Bow Wow, Joey McIntyre, Jessica Simpson et George Michael.

Faisons-leur savoir que c'est Noël
Levez le voile
Savent-elles même que c'est Noël ?

Et à Kandahar il n'y aura pas de neige à Noël
Le plus beau cadeau qu'elles auront cette année sera de voir
Pas de joie, pas d'étincelle de Noël
Parce qu'elles sont toujours dans l'obscurité
Savent-elles même que c'est Noël ?

A leur santé
Levons un verre dans la nuit de Noël
A leur santé
Dessous cette nuit du burqua
Savent-elles même que c'est Noël ?

Levez le voile
Levez le voile
Levez le voile
Savent-elles même que c'est Noël ?

C'est Noël
Il ne faut point avoir peur
A Noël
Nous laissons entrer la lumière et bannissons l'ombre
Au matin de Noël, autour de l'arbre
Il y a des cadeaux pour chacun
Mais les fêtes n'ont rien d'exceptionnel
Si vous ne pouvez voir personne

Faisons-leur savoir que c'est Noël
Levez le voile

Savent-elles même que c'est Noël ?
Levez le voile

Allons, dites une prière
Priez pour les ensevelies
Levez le voile afin qu'elles
Puissent rejoindre tout le plaisir de Noël
Il est un monde hors du burqua
C'est un monde d'amour et de joie
De gui et de bonne humeur
Et ce n'est pas que pour les garçons
Noël est un moment où être le meilleur de nous-mêmes
Mais les fêtes n'ont rien d'exceptionnel
Si vous ne pouvez contempler l'arbre

Levez le voile

Première parution : Attac Newsletter newsletter@attac.org

Traduction : Michel Thélia, traducteur bénévole coorditrad@attac.org



attac